

**Conseil d'administration  
20-21 juin 2024**

**En référence au  
point 7.1 de l'ordre du jour**

**Point 7.1 de l'ordre du jour : Plan de travail du Conseil**

**Résumé**

Le Conseil d'administration (CA) s'engage à respecter son devoir de responsabilité et de rendre des comptes. Le suivi, l'actualisation et l'examen réguliers du plan de travail du Conseil constituent une étape concrète en ce sens. Ce document comprend le plan de travail du Conseil pour 2024 jusqu'à la prochaine AG (2025) avec les mises à jour effectuées en mai 2024.

**Action requise**

Le Conseil d'administration de **prendre note** de cette mise à jour.

### Abréviations & sigles

ACRO	Bureau régional de la Région des Amériques et des Caraïbes
AdC	Architecte de Coopération
RAP	Rapport annuel de performance
CA	Conseil d'administration
C-SIP	Comité des stratégies, investissements et politiques
DG	Directeur-riche général-e
AG	Assemblée générale
IPPF	Fédération internationale pour la planification familiale
ICP	Indicateurs clés de performance
AM	Association membre
CM	Comité des membres
S/O	Sans objet
CNG	Comité des nominations et de la gouvernance
C-TAR	Comité technique et d'allocation des ressources
VP	Vice-Président-e
WISH	Santé sexuelle intégrée des femmes

EN PASSE D'ÊTRE ATTEINTS
  EN COURS
  NÉCESSITE ATTENTION
  PAS ENCORE PRÉVU DE COMMENCER

### SECTION 1 : STRATÉGIE, COMMUNICATION ET DIRECTION

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Étapes clés	Progrès réalisés à ce jour
<b>1. Renforcer le centrage de l'IPPF sur les jeunes</b>	<b>Résultat : La Fédération dans son ensemble, et les jeunes militants en particulier, indiquent constater et faire l'expérience d'une forte augmentation de l'attention portée à l'inclusion et à la participation des jeunes</b>			
	a. Surveiller et rendre compte de la mise en œuvre générale de la décision de novembre 2022 du Conseil en réponse à la résolution du Forum des jeunes lors de l'AG 2022.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retours positifs des forums régionaux de jeunes</li> <li>• Retours positifs des jeunes délégués lors de la prochaine AG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappports sur les résolutions et les forums régionaux des jeunes inclus aux sessions du CA</li> <li>• Inclus dans le cadre de résultats et les rapports de performance présentés au Conseil</li> <li>• Objet d'une attention spécifique dans le plan d'intégration/accueil</li> <li>• Augmentation des moins de 25 ans dans les données démographiques du personnel</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• inclus</li> </ul>
	b. Veiller à ce que le cadre de résultats de la Stratégie 2028 assure un suivi stratégique des résultats relatifs aux jeunes			<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclus dans le cadre de résultats</li> </ul>
	c. Etudier les informations disponibles relatives à la mise en œuvre d'une allocation de 5 % du budget des AM aux jeunes et communiquer en conséquence.			<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Session d'intégration incluse à la formation d'intégration des AdC. La formation d'accueil de tous les réseaux de jeunes est prévue pendant la 2<sup>nd</sup>e semaine de juin 2024.</li> </ul>
	d. Développer des options visant à améliorer la communication et les flux d'informations entre les AM, les jeunes, le Secrétariat et le Conseil, puis mettre en œuvre la démarche préférée			<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 5% des nouveaux-elles employé-e-s sont des jeunes</li> </ul>
	e. Appuyer le renforcement des forums régionaux des jeunes			
	f. Encourager les efforts visant à améliorer l'introduction/formation des jeunes militants à l'IPPF			
g. Monitor progress on increasing of Secretariat's "youth staffing".				
<b>2. Faire progresser la mise en œuvre de l'action contre</b>	<b>Résultat : Le programme de lutte contre le racisme est intégré, communiqué et mis en œuvre dans l'ensemble de la Fédération</b>			
	a. Surveiller le développement d'une « théorie du changement » et approuver le plan de travail de lutte contre le racisme de l'IPPF, plan qui se concentrera	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Secrétariat et les AM travaillent de pair pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de travail de lutte contre le racisme approuvé</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des consultations régionales ont été menées lors de cinq réunions dans les</li> </ul>

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
<b>le racisme au sein de l'IPPF</b>	également sur la communication et le suivi afin d'aider à sa mise en œuvre dans l'ensemble de la Fédération	développer une Fédération antiraciste ; ils rendent compte des progrès et des challenges	par le CA en vue de sa mise en œuvre	régions en 2023 (août - décembre), au cours desquelles le/la conseiller/conseillère antiracisme a animé des ateliers sur la lutte contre le racisme, avec l'aide, dans certains cas, d'experts de l'extérieur. <ul style="list-style-type: none"> <li>À la suite de ces ateliers, un plan de travail pour 2024 a été présenté à l'équipe de direction lors d'une réunion en janvier.</li> <li>Suite aux réunions régionales, une théorie du changement a été élaborée comme moyen de développer des interventions alignées sur le plan de travail et liées aux piliers 3 et 4 de la stratégie.</li> </ul>
	b. Recevoir, examiner et approuver les propositions d'allocation et de diffusion des ressources pour gérer et soutenir la mise en œuvre du plan de travail de lutte contre le racisme.			<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>La formation en ligne est lancée en mai 2024 à l'intention des AM et du Secrétariat.</li> </ul>
	c. Élaborer et diffuser des messages, contenus et actions qui transmettent et renforcent la pertinence du plan de travail antiracisme à l'échelon local ainsi que sa mise en œuvre			<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Après la réunion du groupe de travail en présentiel, il serait bon de saisir cette occasion et de créer des opportunités et des plates-formes sur lesquelles diffuser nos messages.</li> <li>Le développement d'un nouveau site web du forum d'AM avec un élément d'engagement est en cours de préparation afin de s'assurer que nous créons des plateformes d'engagement en ligne. Le département POC (personnel organisation culture) assure la révision des politiques sous le prisme de la lutte contre le racisme.</li> <li>Une cohorte d'apprentissage est prévue d'août à octobre, qui complétera la formation en ligne sur l'académie.</li> </ul>
	d. Étudier et s'accorder sur la meilleure structure de travail pour que le Conseil puisse jouer son rôle de leader et de champion de ce programme de changement à l'échelle de la Fédération.			<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un document a été préparé à l'intention du Conseil, soulignant les plans de reprise des régulières du sous-comité et pour en élargir les attributions avec quelques ajustements</li> </ul>

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour	
				et de nouveaux membres qui seront proposés par la Présidente du Conseil.	
<b>3. Soutenir et orienter la mise en œuvre de la Stratégie 2028 à l'échelle de la Fédération</b>	<b>Résultat : La Fédération (associations membres et Secrétariat) est pleinement engagée dans la mise en œuvre de la stratégie et prend des mesures concrètes pour aligner ses prestations et ses pratique</b>				
	a. Recevoir, approuver et mettre en œuvre une feuille de route des principales étapes et initiatives pour lesquelles le Conseil peut clairement être (et être perçu comme étant) un champion de la mise en œuvre de la stratégie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le cadre de résultats et les rapports annuels de performance (RAP) sont examinés par le Conseil et conduisent à la priorisation des interventions et à leur engagement actif auprès des AM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retours utiles au suivi de la performance de la Fédération (RAP) en face des indicateurs et des objectifs de la Stratégie 2028 (S2028)</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> Les données 2022 ont été présentées lors de la réunion de juin, dont une vue globale des réalisations par rapport aux objectifs au cours de la période du dernier cadre stratégique (2016-2022).  Les données 2023 seront présentées lors de la réunion de juin 2024 du Conseil et mettront en avant les réalisations de l'année écoulée, ainsi que les défis à relever.	
	b. Soutenir et encourager le DG dans l'orientation de la Fédération, Secrétariat inclus, pendant la transition vers la nouvelle stratégie et, le cas échéant, prendre connaissance de tout rapport sur des questions critiques et autres sujets de préoccupation			<ul style="list-style-type: none"> <li>Retours utiles concernant les rapports du DG et de la Présidente</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation à chaque réunion</li> </ul>
	c. Initiate and maintain strong focus on, and support for, exploration of innovative approaches to driving IPPF's financial sustainability at MA level specifically.			<ul style="list-style-type: none"> <li>Secretariat approach to MA sustainability clear and endorsed by Board</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Suite à l'évaluation de 6 AM dans le cadre de la priorité de l'IPPF visant à renforcer l'autosuffisance financière, l'impact et la pérennité, le recrutement d'un-e directeur-riche commercial-e est terminé et la personne recrutée doit prendre ses fonctions au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2024.</li> </ul>
	d. En étroite coordination avec le DG, explorer et tester les rôles que pourraient jouer les administrateur-riche-s hors de la Fédération en vue de faire avancer la mise en œuvre de la stratégie, notamment dans le cadre du 3 <sup>ème</sup> pilier.			<ul style="list-style-type: none"> <li>Interventions stratégiques d'être suivies par le personnel</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En 2023, les administrateur-riche-s ont participé activement à six réunions régionales consacrées à la mise en œuvre de la stratégie.</li> <li>Un plan est en place pour la participation des administrateur-riche-s au forum régional prévu à partir de juin 2024.</li> </ul>

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour		
4. Clarifier et communiquer les principes et valeurs fondamentaux qui sous-tendent l'identité et l'action de l'IPPF	<b>Résultat : La Fédération fait preuve d'une compréhension claire des valeurs, de la charte, de la marque (branding) et de la nouvelle identité de l'IPPF</b>					
	a. Guider et contribuer activement au développement et à la mise en œuvre des projets approuvés liés à la « Charte de l'IPPF » et à sa marque (« le rebranding »), en travaillant en étroite collaboration avec le DG pour s'assurer que ces projets articulent et transmettent plus clairement l'objectif global de l'IPPF — dont son identité de Fédération inclusive, centrée sur les jeunes, inclusive du genre, antiraciste et fondée sur les droits humains.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'AG approuve la Charte et le rebranding (la nouvelle marque) présenté par le Conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CA participe activement aux projets et contribue à leur progression</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Membres du CA travaillant avec le groupe de pilotage de la charte et du Comité consultatif du rebranding</li> <li>Des membres du CA participent à la première consultation (mars 2023) à Bangkok</li> <li>Consultations régionales terminées (SARO, ACRO, ESEAOR, EN, AWRO, AM du Pacifique) avec une représentation du CA.</li> <li>Des membres du CA ont travaillé avec les chargés de la <i>Charte et du rebranding</i> pour revoir et éditer la <i>Charte</i> provisoire et donner des conseils sur l'orientation du <i>rebranding</i> (novembre 2023, Accra).</li> <li>Nouvelle composition du groupe de pilotage et du Comité du rebranding d'être finalisée lors de la réunion de juin 24 du Conseil.</li> </ul>		
	b. Veiller à ce que les principaux points de prise de décision du Conseil et de l'ensemble de la Fédération soient clairement identifiés, notamment en vue de l'examen et de l'approbation de la Charte de l'IPPF par la prochaine AG.				<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CA s'engage de manière significative et est assuré que les progrès et la communication sont appropriés</li> </ul>	<b>EN COURS</b>  Rapports de situation d'être présenté au Conseil en juin 2024 à fins d'examen et de conseils –point 5 de l'ordre du jour.
	c. Veiller à ce que les deux projets, qui doivent se compléter l'un l'autre, soient mis en œuvre de manière transparente et avec des possibilités de participation de l'ensemble de la Fédération, ce afin d'obtenir une adhésion totale.					
	d. Soutenir le DG dans l'identification, la communication et la promotion des principales implications opérationnelles qui découlent de ce travail de clarification des valeurs et de changement d'image de marque ( <i>rebranding</i> ).					
5. Améliorer la clarté du flux d'informations et la diversité des communications entre les AM, ainsi	<b>Résultat : Une communication claire et des flux d'informations sont mis en place et en oeuvre par les AM et le Conseil</b>					
a. Clarifier, communiquer et échanger avec les AM, selon les besoins, sur la structure organisationnelle de l'IPPF, y compris les rôles et les relations entre ses échelons /composantes, tels que les Forums régionaux, ainsi que les liens entre AM et Bureaux régionaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il est clair que les AM comprennent les différent rôles et responsabilités des principales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque le personnel et/ou les administrateur-riche-s rendent visite/parlent aux AM ou aux forums de</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les administrateur-riche-s et les DR sont en dialogue actif avec les associations membres eu égard au calendrier de la gouvernance et aux forums régionaux. Des</li> </ul>			

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
<i>qu'avec le Conseil et émanant de ce dernier</i>		instances et d'autres fora	l'IPPF, ils veillent à être compris.	<p>AdC ont été recrutés pour renforcer les liens entre les BR et les AM.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les AM sont informées des engagements du CA via l'intranet et dialoguent avec les BR. Forums régionaux prévus à partir de juin 2024 avec la participation d'au moins deux administrateur-riche-s à chacune de ces rencontres.</li> <li>Afin d'améliorer la visibilité du Conseil d'administration auprès des AM, une lettre d'information avec des profils d'administrateur-riche-s a été élaborée. <i>Let's come together Q&amp;A series with IPPF trustees</i> permet ainsi à tou-te-s les administrateur-riche-s de se faire connaître auprès des AM. Le dernier numéro a été diffusé à la fin du mois d'avril 2024.</li> </ul>
	b. Promouvoir l'engagement et les attentes du Conseil en matière d'inclusion des jeunes, de lutte contre le racisme et de mise en œuvre de la Stratégie 2028 et dialoguer activement avec les AM sur ces points.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les AM appréhendent directement l'engagement du Conseil en faveur de ces priorités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>les opportunités d'engagement des AM ont été identifiées, en particulier, mais pas uniquement, dans les forums régionaux</li> </ul>	
	c. Élaborer et diffuser des messages clés, ainsi que d'autres initiatives, démontrant et concrétisant l'engagement du Conseil en faveur de la solidarité mondiale au sein de la Fédération et de la viabilité à long terme de cette dernière.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La communication requise est envoyée par le Conseil pour parvenir à la solidarité mondiale et à la viabilité</li> </ul>		
<b>6. Préparer la prochaine AG de façon transparente et participative, en accordant une attention particulière à l'ordre du jour, et en adoptant une approche qui permette aux AM et aux jeunes d'orienter l'axe, les priorités et le style de l'AG</b>	<b>Résultat : L'approche et le plan de la prochaine AG sont préparés grâce à l'engagement des participant-e-s et à la satisfaction des AM, du Conseil et du Secrétariat de l'IPPF</b>			
	a. Fixer le lieu de l'AG sur des bases solides, en tenant compte des visas, des coûts, du symbolisme et de la sécurité des délégué-e-s	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une AG réussie, appréciée par les participant-e-s et qui fait progresser la Fédération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil prend sa décision en temps utile avec les informations appropriées</li> </ul>	<p><b>EN COURS</b></p> <p>Le lieu de la prochaine AG a été identifié et un contrat a été signé et présenté à la réunion de mars 2024 du CA. Dans le cadre du point 8 de l'ordre du jour de la réunion de juin 2024 du CA, une session sur les enseignements et les réflexions de l'Assemblée générale de Bogota sera (re)présentée aux administrateur-riche-s afin d'avoir une discussion guidée sur ce que nous voudrions voir à Bali.</p>
	b. Améliorer la préparation des délégué-e-s à l'AG et leur « appropriation » de celle-ci en tant que forum d'échange, de définition des orientations et de responsabilité mutuelle		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CA s'engage avec les délégué-e-s des AM (et en particulier les jeunes dans la préparation</li> </ul>	
	c. Veiller à une participation significative des jeunes à la préparation et à la tenue de l'AG dans son ensemble et veiller également à intégrer leurs perspectives et priorités au sein de l'ensemble de la réunion		<ul style="list-style-type: none"> <li>S/O</li> </ul>	
	d. Concevoir l'ordre du jour de l'AG ainsi qu'un format et des méthodes de réunion s'appuyant sur les principaux enseignements de l'AG 2022		<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil satisfait des mesures prises</li> </ul>	
	e. Revoir les options et prendre les mesures appropriées pour renforcer la participation en ligne, y compris le vote en ligne.			

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
<b>7. L'infrastructure de gouvernance mondiale est opérationnelle et épaulé la gouvernance responsable et transparente de l'IPPF en tant que mouvement de la société civile fondé sur les droits humains présent à l'international et géré à l'échelle locale, et luttant pour la santé et les droits sexuels et reproductifs de toutes et tous</b>	<b>Résultat : Les nouveaux-elles administrateur-riche-s et les nouveaux membres des comités du Conseil sont satisfaits de leur intégration et de leur participation</b>			
	a. Un accueil et une intégration de qualité des nouveaux administrateur-riche-s, et des nouveaux membres des comités	<ul style="list-style-type: none"> <li>90% satisfaction pour 90% des administrateur-riche-s</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nomination de nouveaux et nouvelles administrateur-riche-s et membres des comités du CA</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le CNG a pourvu aux trois postes vacants du CA. Cependant, le recrutement des membres des comités du Conseil est toujours en cours ainsi que pour les vacances de postes attendues au sein du CA.</li> <li>Les difficultés rencontrées par le CNG pour recruter des candidat-e-s internes ont retardé le processus et il est prévu qu'une fois terminé, les nouveaux membres participeront à une session d'orientation avant la réunion de juin 2024 du Conseil.</li> </ul>
	<b>Résultat : Le Conseil fonctionne pleinement en tant qu'organe unifié, soutenu par des comités efficaces</b>			
	a. Réunions du conseil d'administration tenues avec la majorité des administrateur-riche-s présent-e-s et actif-ve-s.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins 80 % d'administrateur-riche-s présent-e-s à chaque réunion du CA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chacune des réunions du CA</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux élevé de participation aux réunions du Conseil</li> </ul>
	b. Diffusion en temps opportun de l'ordre du jour, des documents et des PV dans toutes les langues de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>100% de conformité à la politique de « diffusion des documents »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chacune des réunions du CA</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les documents en anglais sont distribués à temps avec (occasionnellement) un peu de retard pour les autres langues</li> </ul>
	c. Les <b>comités du Conseil</b> sont entièrement constitués, actifs et concentrés sur leurs mandats et contribuent à la réalisation des priorités du Conseil.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les membres se déclarent satisfaits de la performance des comités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chacune des réunions du CA</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les comités du CA fonctionnent pleinement et activement</li> </ul>
d. Les administrateur-riche-s se conforment à l'évaluation des performances des administrateur-riche-s et du conseil d'administration menée par le CNG	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 % des administrateur-riche-s participent activement aux processus d'évaluation de la performance conduits par le CNG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chacune des réunions du CA</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'évaluation des performances en 2024 est en cours, avec un certain retard dû à la lenteur des réponses des membres de la gouvernance.</li> </ul>	

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
	<b>Résultat : Le Conseil fonctionne comme prévu, notamment de manière impartiale et en conformité avec ses obligations et les meilleures pratiques</b>			
	a. Les distinctions entre les rôles de la gouvernance & du management sont claires pour tou-te-s les administrateur-ric-e-s et le personnel et sont respectées de tou-te-s ; les conflits d'intérêts sont déclarés et évalués et des mesures appropriées sont prises si nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun cas de non conformité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen des déclarations de conflits d'intérêt des administrateur-ric-e-s</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les administrateur-ric-e-s ont soumis leurs déclarations 2024</li> </ul>
	<b>Résultat : Le Conseil d'administration remplit ses obligations de diligence envers ses client-e-s, son personnel et les volontaires de l'IPPF</b>			
	a. Le CA s'acquitte de ses responsabilités relatives aux politiques de protection de l'IPPF ; celle-ci sont pleinement mises en œuvre, tous les incidents signalés étant par conséquent résolus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conforme à 100% avec les politiques applicables de l'IPPF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil s'engage significativement grâce à des contributions régulières</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les rapports de protection et de gestion des incidents sont régulièrement présentés</li> </ul>
	<b>Résultat : Le DG rend compte de ce qu'il est soutenu et encouragé par le Conseil d'administration à faire de son mieux</b>			
	a. Le Conseil d'administration remplit son devoir de diligence envers le Directeur général de l'IPPF, en encourageant et en soutenant son leadership et son bien-être professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le DG et le CA sont satisfaits du processus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les évaluations de performance sont effectuées de manière équitable et opportune</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les critères d'évaluation annuelle de la performance du DG sont définis pour l'évaluation de 2023</li> </ul>

**SECTION 2 : GESTION DES FINANCES ET DES RISQUES**

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
<b>8. Une gestion intelligente du risque, des process de diligence fiscale et la viabilité financière sont au cœur des préoccupations</b>	<b>Résultat : La gestion financière et la gestion des risques de l'IPPF sont conformes à 100 % aux exigences de la Commission de contrôle des œuvres caritatives en Angleterre et au Pays de Galle (Charity Commission)</b>			
	a. L'analyse et l'atténuation des risques sont régulièrement inscrites à l'ordre du jour des réunions du Conseil, et le registre des risques pareillement régulièrement mis à jour ; les incidents critiques sont rapidement identifiés, évalués et signalés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil a une bonne visibilité des risques et des mesures d'atténuation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le C-FAR discute des risques et mesures et en rend compte au CA</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil et les membres du C-FAR ont suivi une formation sur la gestion des risques. Le registre des risques est régulièrement mis à jour et fait l'objet de rapports au C-FAR</li> </ul>
	b. La santé financière et les stratégies de génération de revenus sont suivies et revues, et il est prêté attention à la viabilité à long terme de la Fédération dans son ensemble, donc à l'échelon des AM et pas seulement au niveau mondial	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement actif du CA et du C-FAR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte rendu au CA à chacune de ses réunions</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Oui, les stratégies font l'objet d'un suivi et sont revues.</li> </ul>
	c. Comptes audités approuvés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les conditions de la Charity Commission sont respectées dans les délais imposés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil approuve les plans et les rapports d'audit selon l'échéancier convenu</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport financier et les comptes audités 2023 seront présentés à la réunion de juin 2024 à fins d'approbation.</li> </ul>
	d. Conformité avec les règlements pertinents de la Charity Commission, y compris ceux qui concernent la discrimination, la protection, le lancement d'alerte, etc., les dossiers en souffrance ayant été traités et les nouveaux incidents traités dans les temps, avec une supervision appropriée des progrès	<ul style="list-style-type: none"> <li>En pleine conformité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'analyse et l'atténuation des risques sont régulièrement inscrites à l'ordre du jour des réunions du Conseil, et le registre des risques est pareillement régulièrement mis à jour ; les incidents critiques sont rapidement identifiés, évalués et signalés.</li> <li>Le CA et le C-FAR sont régulièrement évalués</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En pleine conformité</li> </ul>
	e. Compte-rendu par les AM de leurs santé & risques financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CA sait où se situent les risques les plus importants et quelles sont les mesures correctives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les AM bénéficiaires de subventions soumettent leurs rapports à temps</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ce process est déjà en place et a lieu chaque exercice.</li> </ul>

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Etapes clés	Progrès réalisés à ce jour
	<p>f. Lorsque les AM ne respectent pas les conditions de diligence raisonnable et de conformité, le CA prend des mesures décisives et opportunes conformément à son rôle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des cas traités rapidement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CM est informé rapidement et recommande une marche à suivre</li> <li>• Le CM en discute rapidement et soumet une recommandation au CA</li> </ul>	<p><b>EN COURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les trois AM restantes seront ? (ont été) recommandées à fins d'accréditation dans le cadre du 3<sup>ème</sup> cycle lors de la réunion du Conseil d'administration de mars. L'AM de Sierra Leone vient de sortir de sa suspension et sera recommandée à fins d'accréditation lors de la réunion du CA de juin 2024</li> <li>• À la suite de plusieurs revues, le processus d'expulsion de deux AM est terminé, à savoir l'association d'El Salvador et l'Association caribéenne de planification familiale (CFPA) et l'Association de Namibie sera quant à elle expulsée au cours de la réunion du CA de juin 2024, la procédure n'étant pas encore tout à fait complété.</li> <li>• Des audits internes supplémentaires sont prévus pour 10 AM au cours de l'exercice 2024.</li> </ul>

**SECTION 3 : RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE QUALITÉ ET D'ÉGALITÉ**

Objectifs	Principales informations (Résultats et domaines d'action)	Objectifs	Étapes clés	Progrès réalisés à ce jour
<b>9. Responsabilité de la qualité et de l'égalité en matière d'accès aux services et de plaidoyer se renforce</b>	<b>Résultat : L'IPPF a atteint le niveau requis de responsabilité en matière de qualité et d'égalité</b>			
	a. Informés sur les développements clés en matière de prestation de services et de plaidoyer dans l'ensemble de la Fédération, et plus spécifiquement en ce qui concerne les contextes humanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CA est sensibilisé et guide les efforts du Secrétariat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil est attentif au rapport de la Présidente et du DG et aux discussions sur le RAP</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Briefings réguliers</li> </ul>
	b. Informés des résultats des principales mesures de performance pour assurer la qualité et l'égalité d'accès en matière de services et de plaidoyer			<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'évaluation annuelle des performances est terminée et sera présentée lors de la réunion du CA de juin 2024.</li> </ul>
	c. Sensibilisés à des exemples de performance excellentes de la part de certaines AM et ainsi qu'aux questions d'intégrité et de piètre performance, ce point devenant un point permanent de l'ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil maintient un portefeuille de politiques pertinentes et opportunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CA est informé du besoin de nouvelles politiques ou d'amendements aux politiques</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport annuel de performance 2023 sera présenté au CA lors de sa réunion de juin 24.</li> </ul>
d. Informés sur l'élaboration des politiques de l'IPPF nécessaires avec un registre de politiques approuvé fixant les priorités en matière de rédaction/amendements des politiques	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le C-SIP se charge de cela et en rend compte au CA</li> </ul>			

**SECTION 4 : NOUS SOMMES LE LEADER DE DEMAIN**

<b>Résultat : L'IPPF bénéficie d'une visibilité et d'une image accrues au niveau mondial en tant que chef de file de la SDSR</b>				
<b>10. Nous nous préparons pour l'avenir</b>	a. L'IPPF redevient et demeure « mondiale » & « universelle », avec la région Amériques et Caraïbes pleinement fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence dans toutes les régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion proactive de notre empreinte présentée au CA</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveau bureau régional fonctionnel au sein de l'ACR, dont l'empreinte s'étend rapidement</li> <li>L'AdC est en train d'adopter une approche proactive</li> </ul>
	b. Le Conseil a acquis un entendement éclairé des tendances en matière des opportunités et défis auxquels sont confrontées les AM et y répond de manière stratégique, y compris par le biais du prochain cycle d'accréditation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil apporte une valeur ajoutée grâce à sa vision du monde et à son analyse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CA ouvre des perspectives et requiert le cas échéant des analyses</li> </ul>	<b>Objectifs en passe d'être atteints</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le 4<sup>ème</sup> cycle d'accréditation est en cours de mise en œuvre et plusieurs revues ont déjà été effectuées au sein de la Fédération.</li> </ul>
	c. La réforme de la gouvernance à l'échelon des AM évolue, de nouvelles cohortes d'AM signalant leur volonté d'y participer	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CA est sensibilisé et engagé, contribuant au changement de la gouvernance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les AM sont sensibilisés aux avancées et aux défis</li> </ul>	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>À la suite d'une discussion thématique qui eut lieu lors de la réunion du CA de novembre 2023 sur l'empreinte de l'IPPF et sur ce que mettre l'agenda féministe au cœur de la réforme de la gouvernance des AM signifie, il a été convenu que la réunion en présentiel de juin 2024 du CA approfondira le sujet et que le Secrétariat présentera un état des lieux de notre empreinte mondiale.</li> <li>En outre, lors de la réunion de mars 2024 du CA, un montant de \$ 500 k a été affecté à une nouvelle série de réformes de la gouvernance des AM et le recrutement du/de la responsable de projet est en cours.</li> </ul>
<b>10. (suite)</b>	d. Une analyse d'impact du nouveau système d'allocation des ressources a été lancée, les implications futures pour la gouvernance étant également prises en compte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les décisions sur les ajustements à apporter au système s'il y a lieu, et sur le rôle du C-TAR sont approuvées</li> </ul>	A déterminer	<b>EN COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'IPPF passant désormais à un cycle triennal d'allocation de financements aux AM, le C-TAR lors de sa réunion du 3 novembre 2022 a discuté du rôle qu'il peut jouer à l'avenir, étant donné que le processus d'allocation des ressources ne changera pas dans l'ensemble.</li> <li>Le Comité soit se réunir et examiner la procédure d'allocation des ressources et ses implications pour la gouvernance.</li> </ul>

